



# CR de l'Arbitrage

## PROCÈS-VERBAL N°04

---

<b>Réunion du :</b>	Mardi 17 Décembre 2019
<b>Présidence :</b>	Christian GUILLARD
<b>Présents :</b>	Didier ESOR – Alain AUGU – Gilles BRETAUD – Maël MESSAOUDI
<b>Excusés :</b>	Jacky CERVEAU représentant la CFA — Philippe LESAGE – Jean-Luc RENODAU – Jean-Robert SEIGNE – Bernard SERISIER – Didier LEFEUVRE
<b>Assistent :</b>	Anthony TORRALBA – Sébastien DENIS – Serge SOULLARD

---

### 1. Point effectifs & tests physiques 2019-2020

---

La commission fait un point sur les effectifs par catégorie :

Les membres présents prennent connaissance du tableau synthétique (annexe 1) enregistrant l'ensemble des affectations d'arbitres par catégorie.

La commission prend connaissances et enregistre les demandes suivantes :

- **R1 : Mathieu DUVEAU** – Demande de remise à disposition du district jusqu'à la fin de saison.
- **R3 : Romain GERNIGON** – Demande d'année sabbatique jusqu'au terme de la saison.
- **R3 : Christophe GUESNE** – Demande de remise à disposition du district jusqu'à la fin de saison.
- **Candidats R3 : Honorin MILLET** – Démission pour raisons professionnelles

La commission a proposé la date du 15 décembre aux 4 derniers arbitres n'ayant pas validé leur test physique.

En raison des indisponibilités de chacun d'entre eux pour raisons personnelles ou non validation médicale, la commission entérine la situation suivant pour chacun d'entre eux :

- **R3 : Bernard BOURGUIGNEAU** – Absence de validation médicale. La commission décide de geler la saison pour raisons médicales. Bernard BOURGUIGNEAU ne pouvant pas valider son test physique avant le 31 décembre conformément au règlement intérieur de la CRA et étant en deuxième année consécutive d'indisponibilité pour raisons médicales, il est remis à disposition du district pour la saison en cours et rétrogradé dans la division inférieure, à savoir remis à disposition du district avec perte du statut d'arbitre de ligue.
- **R3 : Christophe GUESNE** – Demande d'année sabbatique et remise à disposition du district jusqu'à la fin de saison.
- **R3 : Hugo SOULARD** – Indisponible pour convenance personnelle. La commission décide d'appliquer le règlement intérieur de la CRA et Hugo SOULARD étant en deuxième année consécutive d'indisponibilité pour raisons médicales ou convenances personnelles, est remis à disposition du district pour la saison en cours et rétrogradé dans la division inférieure, à savoir remis à disposition du district avec perte du statut d'arbitre de ligue.

- **JAL : Yassin AICHI** – Indisponible pour convenance personnelle. La commission décide d'appliquer le règlement intérieur de la CRA et Yassin AICHI n'ayant pas pu valider son test physique réglementaire avant le 31 décembre de la saison en cours, est remis à la disposition du district pour la saison en cours et rétrogradé dans la division inférieure, à savoir remis à disposition du district avec perte du statut d'arbitre de ligue.
- **FUTSAL : Yoann SALMON** – Yoann SALMON n'ayant pas pu valider pour raisons médicales le test physique spécifique FUTSAL avant le 31 décembre conformément au règlement intérieur de la CRA, est remis à la disposition du district jusqu'à la fin de saison mais uniquement pour la catégorie FUTSAL.

Conformément à la demande des instances régionales, une information, concernant les arbitres en situation d'arrêt, d'échec ou d'inaptitude, sera apportée aux clubs par mail.

## 2. Gestion des affectations des arbitres des pôles espoirs et Jeunes Seniors

Conformément aux dispositions de la CRA et après analyse des rapports d'observations et du potentiel détecté à travers les différents rassemblements, la commission décide de procéder aux affectations suivantes :

- **Thomas CANONNET** est promu dans la catégorie **RE** (pôle espoirs)
- **Simon COCHAIS** est promu dans la catégorie **R1** et intègre à ce titre le pôle espoirs à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020.
- **Charlotte FOREST** est promue dans la catégorie **R2** (pôle espoirs)
- **Florian BRAUD** est promu dans la catégorie **R2** et maintenu dans le pôle jeunes seniors

Ces arbitres seront accompagnés dans le cadre des observations conseils des arbitres des pôles et ne seront pas classés dans leur nouvelle catégorie d'affectation.

Suite au signalement puis au rapport d'observation d'accompagnement effectué par Alain AUGU, et échanges avec l'intéressé, la commission décide d'intégrer **Corentin MORICEAU** (R2) au pôle jeunes seniors et de neutraliser sa saison dans sa catégorie.

Après échange avec l'intéressé, analyse des prestations, et dans le cadre d'une projection à une candidature fédérale AAF3, la commission affecte **Maxence MERCIER** à la catégorie R2 pour la saison 2019/2020.

A ce titre il intègre le pôle jeune seniors pour la saison 2019/2020.

## 3. Points sur les sections

### ↳ Désignations

Serge SOULLARD fait le point concernant les désignations.

Avec moins de rencontres disputées en raison des conditions météorologiques délicates, l'effectif des arbitres de ligue permet de couvrir l'ensemble des rencontres mais les nombreux changements restent une charge de travail importante. Il est précisé que les inversions de rencontres au dernier moment ont un impact important sur les désignations (kms, délégation de désignations au district...).

Il est souligné les difficultés rencontrées concernant les désignations par les centres de gestion sur les matchs de jeunes disputés le samedi matin. Il est rappelé que les clubs ont la possibilité réglementaire de positionner des rencontres le samedi matin et est demandé à l'ensemble des centres de gestion (CRA et CDA) de tout mettre en œuvre pour que les rencontres soient couvertes selon les répartitions de désignations mentionnées dans l'annexe 1 du RI de la CRA.

La commission prend connaissance de la demande de désigner un arbitre officiel sur les rencontres du championnat régional U18 F jusqu'à la fin de saison. La commission décide que ces désignations seront assurées par la CRA.

## ↳ Observations

Une synthèse est réalisée par Alain AUGU sur le nombre d'observations effectuées à ce jour et se satisfait du nombre réalisé et de la disponibilité des observateurs.

Il souligne cependant quelques difficultés rencontrées pour les observations des arbitres des pôles qui se sont vus affecter des observateurs propres à leur catégorie qui sont pour la plupart affectés également à une autre catégorie.

## ↳ Pôle Espoirs et pôle JAL

Les CTRA font un point sur les différents pôles et rassemblements passés et à venir.

Un rappel est fait sur les prochaines échéances et examens probatoires concernant les candidats potentiels aux différents examens fédéraux.

- Mercredi 18/12 : rassemblement pôles espoirs. Christian Guillard mènera les entretiens individuels annuels avec chacun des stagiaires. Alain Augu assistera à cette session. Une restitution à Sébastien Denis sera opérée à l'issue de ces entretiens.
- Samedi 04/01 : Examen probatoire JAL
- Mercredi 22/01 : rassemblement pôle espoirs et pôle JAL
- Samedi 01/02 : Examen probatoire pôle espoirs

## ↳ Pôle Futsal

Maël MESSAOUDI réalise un point concernant la catégorie futsal et se réjouit de pouvoir disposer d'un effectif global plus fourni qui lui permet d'avoir une certaine souplesse au niveau des désignations.

Il souligne cependant certaines difficultés concernant les désignations sur les premiers tours de coupe Pays de Loire quand le tirage est effectué tardivement par rapport au calendrier des rencontres.

## 4. Discipline arbitres - malus

La Commission prend connaissance du tableau de suivi des manquements administratifs.

Un point général quant aux éventuels malus à appliquer, est effectué et la commission précise que les arbitres concernés seront prévenus personnellement par le service administratif.

## 5. Stages arbitres CN3 et Observateurs

Le samedi 11 janvier seront organisés au CRT de St Sébastien :

- Un stage hivernal pour les observateurs
- Un stage hivernal pour les arbitres de la catégorie CN3

Sur proposition de la CRA, les CTRA sont chargés de finaliser le contenu technique de ces rassemblements.

## 6. Organisation de l'examen ligue

La CRA confirme l'envoi à chaque CDA et ETDA des documents servant à la préparation des candidats et la circulaire rappelant les modalités d'organisation de l'examen de ligue.

La circulaire définit le nombre de candidats alloués à chaque CDA et il est rappelé que ces dernières peuvent s'entendre sur la répartition du quota proposé.

La commission précise également la volonté de terminer le plus tôt possible les observations pratiques des candidats de la saison 2019-2020 afin d'offrir la possibilité aux CDA de présenter à nouveau un candidat qui n'aurait pas été reçu aux épreuves pratiques.

Conformément aux disponibilités calendaires, l'examen de ligue aura lieu le samedi **9 Mai 2020** au CRT de St Sébastien sur Loire.

## 7. Point sur les formations initiales en arbitrage

Anthony TORRALBA fait un bilan des FIA passées et sur le nombre d'inscrits pour les sessions de Janvier. Le nombre d'arbitres reçus à l'examen devrait être quasiment identique à celui de la saison passée.

Une interrogation est portée sur le maintien de la session Futsal de janvier (18-19 et 25) qui doit se tenir au CRT de St Sébastien sur Loire. Il est précisé que la clôture des inscriptions est fixée au 03 janvier 2020.

Il est également précisé que l'organisation générales des FIA pour la saison prochaine fera l'objet d'une concertation entre les différents intervenants.

## 8. Point des actions à venir

Une présentation du planning et des différentes actions est faite aux membres présents pour caler dans les agendas et pointer la disponibilité des intervenants.

La commission prend connaissance du mail d'Alain SARS et de la circulaire adressée aux présidents de ligue et de districts au sujet de la semaine du football féminin qui se tiendra du **09 au 16 mai 2020**.

## 9. Courriers

### ➤ Arbitres

@ 14.11.2019 - **Honorin MILLET** - Démission, pour raison professionnelle. Pris note et la commission le remercie pour ces années consacrées au service de l'arbitrage.

@ 21.11.2019 – **Mathieu DUVEAU** – Informant de son souhait de retourner arbitrer en District, pour raison personnelle. Pris note.

@ 21.11.2019 – **Romain GERNIGON** – Demandant arrêt à effet immédiat de sa saison. Pris note.

@ 09.12.2019 – **Christophe GUESNE** – Souhaitant être remis à disposition de son District cette saison. Pris note et transmis à la CDA 53.

## 10. Questions diverses

Anthony TORRALBA fait un retour sur la réunion de préparation du Festi U13 2020 qui se déroulera le samedi 02 mai.

Il précise que l'effectif d'arbitres passe de 36 à 39 pour cette journée et que la répartition par CDA sera arrêtée ultérieurement en concertation avec chaque ETDA.

Le Président :  
Christian GUILLARD



Le Secrétaire de séance :  
Alain AUGU

